



Société Neuchâteloise de Tir Sportif

Disposition d'exécution

Championnat cantonal de groupes à la carabine 10m. de la SNTS, saison 200(x)/200(x), Catégorie Elite

1. Inscription

Le délai est fixé au (x) novembre 200(x). Les responsables de section indiquent leur adresse exact, leur numéro de téléphone et le nombre de groupes.

2. Participation

Tous les membres actifs d'une section neuchâteloise ayant une licence valable et ne participant pas aux championnats suisse de groupes en catégorie élite.

Les tireurs inscrits au championnat suisse de groupes en catégorie juniors et jeunesse, peuvent également participer au championnat cantonal de groupe en catégorie élite.

Toutes les sections de la SNTS peuvent participer avec un nombre illimité de groupes.

Les tireurs sont tenus de tirer avec la même section jusqu'à la fin du CCG.

Un groupe se compose de 4 tireurs licenciés.

3. Qualification

La qualification pour la finale cantonale se fait sur 2 tours, soit :

Pour les groupes inscrits au championnat suisse, les 2 premiers tours.

Pour les groupes inscrits au championnat cantonal, les 2 tours.

4. Dates de retour

Les cibles tirées doivent être envoyées en courrier A, au plus tard aux dates suivantes :

1 ^{er} tour	:	Vendredi (x) décembre 2005
2 ^{ème} tour	:	Vendredi (x) décembre 2005

5. Finance d'inscription

Tir de qualification pour les groupes inscrits seulement au championnat cantonal Frs 30.-

Finale cantonale Frs 30.- dont Frs 10.- à la société organisatrice et Frs 20.- à la SNTS.



Société Neuchâteloise de Tir Sportif

Disposition d'exécution

6. Finale cantonale

Les finales cantonales de groupes auront lieu aux dates et endroits suivants :

La finale cantonale de groupes aura lieu le (x).02.0(x) à La Chaux-de-Fonds et au Locle

Nombre de participants : Elite - 11 groupes.

7. Dispositions finales

Pour tous les cas non prévus dans ces directives, le règlement du Championnat cantonal de groupes à la carabine 10 m. de la SNTS est applicable.

Ces dispositions d'exécution remplacent tous les documents antérieurs.

Montmollin, le 13 octobre 2005

Le chef du concours pour la SF Neuchâtel